

## Avis d'obsèques / Annonces classées

## AVIS D'OBSÈQUES

Consultation des avis  
Dépôt gratuit de condoléances  
Témoignages de sympathie  
sur le site de notre partenaire  
**dansnoscoeurs.fr**

## GIEN

Ismael, son époux ;  
Léonor, Paula, Frédéric, ses enfants ;  
Eva, Léana, ses petites-filles,  
Ainsi que toute la famille  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Madame Céleste FELIX**  
née CORDEIRO

survenu le 24 mai, à l'âge de 75 ans.  
La cérémonie religieuse sera célébrée le  
**vendredi 31 mai 2019, à 15 heures**, en la cha-  
pelle du Rosaire-de-Fatima.  
PFG, Gien (02.38.38.25.00).

695585

## BELLEVILLE-SUR-LOIRE

Mme Denise LABBE, son épouse,  
Et toute la famille  
ont la douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur Bernard LABBE**

survenu le 25 mai 2019, à l'âge de 96 ans.  
Les obsèques auront lieu le **mercredi**  
**29 mai, à 15 heures**, en l'église de Belleville-  
sur-Loire.

Condoléances sur registre.  
Pas de plaques, fleurs naturelles seulement.

La famille remercie par avance toutes les  
personnes qui s'associeront à sa peine.  
Ets Gaubier, Cosne-sur-Loire.

695661

## SURY-PRÈS-LÉRÉ

Michelle MAUCHIEN, sa fille ;  
Marie-Noëlle CAVOY, sa belle-fille ;  
Bruno et Florence, Sébastien et Sonia,  
Christelle,  
ses petits-enfants ;  
Ses arrière-petits-enfants,  
Ainsi que toute la famille  
vous font part du décès de

**Madame Huguette CAVOY**  
née VANNIER

survenu le 26 mai, à l'âge de 100 ans.  
La cérémonie religieuse sera célébrée le  
**vendredi 31 mai 2019, à 15 heures**, en l'église de  
Sury-près-Léré.

Condoléances sur registre.  
Cet avis tient lieu de faire-part et de remer-  
ciements.  
PF Frelat Denis.

695873

## COULLONS (Loiret) — YERRES (Essonne)

Anne-Marie JAOUEN et Philippe LECOUP,  
ses enfants ;  
Marie-José GOBIANT, sa belle-fille ;  
Christelle et Nicolas, Solenn et Yann,  
Loren et Sébastien, Pauline, Marion et Cyril,  
Claire, Juliette,  
ses petites-filles ;  
Ses arrière-petits-enfants,  
Ainsi que toute la famille  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Madame Simone GUILLAUME**  
née MAS

survenu le dimanche 26 mai 2019, à l'âge de  
93 ans.  
La cérémonie religieuse sera célébrée le  
**vendredi 31 mai 2019, à 15 heures**, en l'église  
Saint-Honest d'Yerres.  
PFG, Gien (02.38.38.25.00).

695874

## OUSSON-SUR-LOIRE

La famille  
vous fait part du décès de

**Madame Ginette MORIN**  
née PECHERY

survenu le 23 mai 2019, dans sa 90<sup>e</sup> année.  
PF Bourselot-Caton (02.38.31.62.98).

695623

## SAINT-MARTIN-SUR-OCRE

Thierry et Nadine AGOGUÉ,  
son fils et sa belle-fille ;  
Ulysse, Yoland, Justine, Maxime, Guillaume,  
ses petits-enfants ;  
Ses arrière-petits-enfants ;  
Solange, sa sœur,  
Et toute sa famille  
ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Madame Geneviève AGOGUÉ**  
née BOUREUX

survenu le 24 mai 2019, à l'âge de 90 ans.  
Les obsèques religieuses auront lieu le **ven-**  
**dredi 31 mai 2019, à 10 h 30**, en l'église de  
Saint-Martin-sur-Ocre, suivies de son inhumation  
au cimetière de Saint-Martin-sur-Ocre.

Condoléances sur registres.  
Cet avis tient lieu de faire-part.  
PF Bourselot-Caton, Gien (02.38.38.23.23).

695658

## AVIS DE DÉCÈS

AVIS DE DÉCÈS  
COULLONS

Mme Christiane MACÉ, son épouse ;  
Ses enfants, ses petits-enfants ;  
Ses arrière-petits-enfants  
Et toute la famille  
ont la douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur Guy MACÉ**

survenu le 24 mai 2019, à l'âge de 93 ans.  
Ses obsèques religieuses ont eu lieu le **mer-**  
**credi 29 mai 2019**, en l'église de Coullons.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remer-  
ciements.  
PF Bourselot-Caton, Gien (02.38.38.23.23).

695545

MESSES  
ET ANNIVERSAIRESAVIS DE MESSE  
COULLONS

Nous avons la douleur de vous faire part du  
décès de

**Monsieur Christian BARDIN**

survenu le 3 avril 2019, à Aubagne, à l'âge de  
63 ans.  
Une messe sera célébrée à son intention le  
**dimanche 2 juin 2019, à 10 h 30**, en l'église  
de Coullons.

De la part de :  
Sa maman, Mme BARDIN Hélène ;  
Son épouse, Joëlle ;  
Ses enfants et ses petits-enfants ;  
Ses frères et sœurs  
Et toute la famille.

Condoléances sur [www.dansnoscoeurs.fr](http://www.dansnoscoeurs.fr)

695100

Avis  
d'obsèques

Pour transmettre  
vos avis d'obsèques  
et de remerciements

du lundi au vendredi  
de 9 h à 20 h  
week-end et jours fériés  
de 18 h à 20 h

[obsèques@centrefrance.com](mailto:obsèques@centrefrance.com)

0 825 31 10 10 Service 0,18 € / min  
+ prix appel

## REMERCIEMENTS

## BEAULIEU-SUR-LOIRE

L'ensemble de la famille MORIN,  
dans l'impossibilité de répondre individuellement  
aux nombreuses marques de sympathie,  
remercie sincèrement toutes les personnes  
qui, par leur présence, se sont associées à sa  
peine lors du décès de

**Madame Georgette MORIN**  
née LASNE

Ses obsèques religieuses ont été célébrées  
le **mercredi 22 mai 2019**.

PF Bourselot-Caton (02.38.31.62.98).

694511

## POILLY-LEZ-GIEN

Mme Madeleine CHAMAILLARD, son épouse ;  
Ses enfants ;  
Ses petits-enfants ;  
Ses arrière-petits-enfants,  
dans l'impossibilité de répondre individuellement  
aux nombreuses marques de sympathie,  
remercient sincèrement toutes les personnes  
qui, par leurs présence, messages, envois de  
fleurs et de plaques, se sont associées à leur  
peine lors du décès de

**Monsieur Marcel CHAMAILLARD**

PF Bourselot-Caton, Gien (02.38.38.23.23).

695831

ANNONCES  
OFFICIELLES

0 826 09 01 02 Service 0,18 € / min  
+ prix appel

Par arrêté du Préfet et par arrêté ministériel  
du 21 décembre 2017, notre journal est habilité à  
la publication des annonces légales et judiciaires  
sur l'ensemble du département du Loiret et sur  
l'arrondissement de Bourges et Vierzon, département  
du Cher, au tarif de 4,16 € hors taxes la ligne.

## VIE DES SOCIÉTÉS

OFFICE NOTARIAL SAINT-ROCH  
61, rue Coquille, 45200 Montargis

SCI LES GILLES  
Au capital de 762,25 €  
Siège social à Saint-Firmin-des-Bois (45220)  
1, bois de la Perreuse  
RCS Orléans 330.348.215

## MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 26 décembre  
2018, les associés de la société ont nommé cogérant, M<sup>me</sup> Mariana  
POISSON née MATIN, demeurant à Saint-Firmin-des-Bois (45220), 1, bois  
de la Perreuse et ce, à compter du 26 décembre 2018.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS d'Orléans.

Pour avis.

695950

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 9 mai 2019, il a été  
constituée une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : ISMAEL BARBER.

Siège social : 19, rue de la Couronne, 45300 Pithiviers.

Objet social : la société a pour objet toute activité de coiffure mède, toute  
vente de produits capillaires, de produits de beauté et autres accessoires,  
toute prise de participation dans des sociétés commerciales ayant le même  
objet social, toute activité de gestion administrative, commerciale, finan-  
cière et de direction dans les sociétés filiales, et plus généralement, toutes  
opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement  
à l'objet ci-dessus défini.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de  
la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 7.000 €.

Gérance : M<sup>me</sup> Carmen SIMONET, demeurant au 8, rue de l'Eglise, 45300  
Bouilly-en-Cotainis.

Immatriculation de la société : au registre du commerce et des sociétés  
d'Orléans.

Pour avis.

Le représentant légal.

694900

Etude RESNEAU-LAMBERT & PROSPER  
Notaires associés à Pithiviers (Loiret)  
4, place Denis-Poisson

## MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par assemblée générale du 17 mars 2019, enregistré à Orléans le 28 mars  
2019, a été effectué le changement de gérant Société YD, SARL, ayant son  
siège social à Pithiviers (45300), 17, rue Bordalet, immatriculée au RCS  
d'Orléans sous le numéro 419.643.564.

Ancien gérant : Vincent Claude DURIEZ né à Pithiviers le 7 juillet 1967 et  
Séverine Sylvette BERTHEAU née à Pithiviers le 30 juin 1969, demeurant  
à Vannes, 29, rue Mansard.

Nouveau gérant : Vincent Claude DURIEZ né à Pithiviers le 7 juillet 1967,  
demeurant à Vannes, 8, rue du Docteur-Arnaud.

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et  
des sociétés d'Orléans.

Pour avis.

635790

ANNONCES LÉGALES  
ET ADMINISTRATIVES

Par jugement du 28 mars 2019, le tribunal de grande instance de Mon-  
targis a ouvert une procédure de redressement judiciaire de : SCI OMAN,  
12, boulevard Loreux, 45250 Briare.

Mandatitaire judiciaire : M<sup>me</sup> Delphine FLOREX, 39, avenue du Général-de-  
Gaulle, 45200 Montargis. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser  
d'urgence leurs titres de créance au mandatitaire judiciaire sus-désigné.

Le greffier.

634017

AVIS DE SAISINE  
DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 30 septembre 2009, Mme  
Odette, Marie, Louise RONQUANT, divorcée de M. Ulysse, Eugène RAQUIL,  
demeurant à Orléans-la-Source (45100), EHPAD les Ombres, 2, rue  
Winston-Churchill. Née à Chilleux-aux-Bois (45170), le 12 octobre 1920.  
Décédée à La Chapelle-Saint-Mesmin (45380), le 12 août 2018, a institué  
des légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes  
du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par M<sup>me</sup>  
Christine DEFREMONT, notaire à Orléans (Loiret), 12, rue de la République,  
le 17 mai 2019, dont la copie authentique a été adressée au greffe du  
tribunal de grande instance d'Orléans.

Les oppositions pourront être formées auprès de M<sup>me</sup> Christine DEFREMONT,  
12, rue de la République, 45000 Orléans, notaire chargé du règlement de la  
succession.

Pour avis.

635003

## COMMUNE DE SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE

## AVIS

Approbation du plan local d'urbanisme : par délibération n° 03/44/2019  
en date du 20 mai 2019, le conseil municipal de Saint-Benoît-sur-Loire a  
décidé d'approuver le Plan local d'urbanisme.

Zonage d'assainissement : par délibération n° 03/45/2019 en date du  
20 mai 2019, le conseil municipal de Saint-Benoît-sur-Loire a décidé d'ap-  
prover la carte du zonage d'assainissement tel que défini par la notice  
explicative justifiant la délimitation des zonages d'assainissement et an-  
néé au dossier correspondant.

Installation du droit de préemption urbain simple : par délibération  
n° 03/46/2019 en date du 20 mai 2019, le conseil municipal de Saint-  
Benoît-sur-Loire a décidé d'instituer le Droit de Préemption Urbain (DPU)  
sur l'ensemble des zones urbaines U et AU conformément au plan annexé  
et intégré au PLU approuvé le 20 mai 2019 et de donner délégation au  
maire pour l'exercice du DPU sur le périmètre précité.

Ces délibérations sont affichées en mairie pendant un mois. Les dossiers  
correspondants sont tenus à disposition du public aux jours et heures  
d'ouverture des bureaux de la mairie et consultables sur le site internet  
communal : [www.saint-benoit-sur-loire.fr](http://www.saint-benoit-sur-loire.fr)

635187

## COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET D'ÉLABORATION  
DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
ET DE DÉLIMITATION DES PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS  
DES ABORDS (PDA) DE QUATRE MONUMENTS HISTORIQUES

Par arrêté du président de la CDCG n° 2019/0206 du 22 mai 2019, une  
enquête publique unique est prescrite sur le projet d'élaboration du pre-  
mier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la CDCG et sur les  
4 propositions de périmètres délimités des abords (PDA) des monuments  
historiques sur les communes de Boisnormand, Saint-Brisson-sur-Loire et  
Saint-Gondon.

L'enquête publique unique se déroulera pendant 31 jours, du lundi 17 juin  
2019 au mercredi 17 juillet 2019 inclus.

Madame la Présidente du tribunal administratif d'Orléans a désigné une  
commission d'enquête, composée de 3 membres :  
- M. Joseph CROS, président : ingénieur militaire en retraite.  
- M. Dominique FRODEFOND : conseiller agricole en retraite.  
- M. Didier BAROTTE : officier supérieur de l'armée de terre en retraite.



# Annonces classées

Les pièces des dossiers soumis à enquête publique sont accessibles au public sur le site internet : <https://www.democratie-active.fr/pluipdo-cc-giennoises/> ou depuis le site internet de la CDG : <https://www.legiennois.fr/onglets/Habiter-PLU> ou « Participer-PLU » ; en version papier et sur poste informatique dans 11 lieux d'enquête aux jours et horaires suivants :

Communes, adresses des lieux d'enquête publique, jours et heures d'ouverture des lieux d'accès à l'enquête publique.  
Dates et horaires des permanences de la commission d'enquête (Dates et heures) :

- Boismoreand : mairie, rue de la Mairie, 45290 Boismoreand, le lundi : de 8 h 30 à 12 heures, le mardi : de 14 heures à 16 h 30, le mercredi : de 8 h 30 à 12 heures, le vendredi : de 14 heures à 18 heures.  
Accueil ouvert également, sur d'autres heures, après demande de rendez-vous auprès de la mairie.

Permanence de la commission d'enquête : vendredi 28 juin, de 14 heures à 17 heures.

- Coullons : mairie, Le Bourg, 45720 Coullons, le lundi : de 15 heures à 18 heures, du mardi au vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

Permanences de la commission d'enquête : vendredi 28 juin et vendredi 12 juillet, de 9 heures à 12 heures.

- Longesse : mairie, 5, rue de l'Étang, 45290 Longesse, le mardi : de 14 heures à 16 heures, le vendredi : de 10 heures à 12 heures. La mairie est ouverte le premier samedi de chaque mois : de 9 h 30 à 11 h 30.

Permanence de la commission d'enquête : mardi 2 juillet, de 14 heures à 17 heures.

- Les Choux : mairie, 5, rue de la Poste, 45290 Les Choux, le mardi : de 9 h 30 à 12 heures, le jeudi : de 9 h 30 à 12 heures, le samedi : de 9 h 30 à 12 heures.

Permanence de la commission d'enquête : mardi 2 juillet, de 9 heures à 12 heures.

- Le Moulinet-sur-Solin : mairie, 1, rue de Longesse, 45290 Le Moulinet-sur-Solin, le mardi : de 14 heures à 16 heures, le jeudi : de 17 heures à 19 heures.

Permanence de la commission d'enquête : mardi 2 juillet, de 14 heures à 17 heures.

- Nevoy : mairie, place de la Mairie, 45500 Nevoy, du lundi au mardi : de 14 heures à 17 heures, le jeudi : de 9 heures à 12 heures, le vendredi : de 14 heures à 17 heures.

Permanences de la commission d'enquête : lundi 17 juin et lundi 15 juillet, de 14 heures à 17 heures.

- Poilly-lez-Gien : mairie, 24, rue de Sully, 45500 Poilly-lez-Gien, du mardi au mercredi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, le jeudi : de 9 heures à 12 heures, le vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, le samedi, de 9 heures à 12 heures.

Permanences de la commission d'enquête : vendredi 21 juin, de 9 heures à 12 heures, et vendredi 12 juillet, de 14 heures à 17 heures.

- Saint-Brisson-sur-Loire : mairie, 22, rue d'Autry, 45500 Saint-Brisson-sur-Loire, du lundi au mardi : de 14 heures à 17 h 30, le mercredi : de 9 heures à 11 h 30, du jeudi au vendredi : de 14 heures à 17 h 30, le samedi de : 9 heures à 11 h 30.

Permanences de la commission d'enquête : vendredi 28 juin et mardi 9 juillet, de 14 heures à 17 heures.

- Saint-Gondon : mairie, 10, route de Gien, 45500 Saint-Gondon, du lundi au mardi : de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, du jeudi au vendredi : de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, le samedi de : 9 heures à 12 heures.

Permanences de la commission d'enquête : vendredi 21 juin, de 14 heures à 17 heures et mardi 9 juillet, de 9 heures à 12 heures.

- Saint-Martin-sur-Ocre : mairie, 145, rue du Puits, 45500 Saint-Martin-sur-Ocre, du lundi au samedi : de 9 heures à 12 heures.

Permanences de la commission d'enquête : vendredi 28 juin et lundi 15 juillet, de 9 heures à 12 heures.

- Gien : mairie, 3, chemin de Montfort, BP 99, 45503 Gien Cedex, du lundi au jeudi : de 8 heures à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15, le vendredi : de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 15, le samedi : de 8 heures à 11 h 30 (permanence étroit civil uniquement à l'espace Gonaot).

Permanences de la commission d'enquête : lundi 17 juin et samedi 6 juillet, de 9 heures à 12 heures, mercredi 17 juillet, de 14 heures à 17 heures.

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête devra être adressée à Monsieur le Président de la commission d'enquête publique, Communauté des Communes Giennoises/Pôle Aménagement, 3, chemin de Montfort, BP 50114, 45503 Gien Cedex.

- Par voie électronique, les observations et propositions pourront être déposées dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/pluipdo-cc-giennoises/> ou par courriel à l'adresse suivante : [pluipdo-cc-giennoises@democratie-active.fr](mailto:pluipdo-cc-giennoises@democratie-active.fr)

- Par écrit, aux horaires d'ouverture ou public de chacun des lieux d'enquête mentionnés ci-dessus, les observations et propositions pourront être consignées directement dans les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par un membre de la commission d'enquête.

- Par écrit et par oral, auprès des membres de la commission d'enquête lors de leurs permanences dans chacun des lieux d'enquête publique, telles que précisées ci-dessus.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre numérique susmentionné.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique unique à l'adresse suivante : Communauté des Communes Giennoises/Pôle Aménagement, 3, chemin de Montfort, BP 50114, 45503 Gien Cedex. Des informations complémentaires sur les projets soumis à enquête pourront également être obtenues auprès du Pôle Aménagement (tél. 02.38.29.80.12, courriel : [contact.plu@cc-giennoises.fr](mailto:contact.plu@cc-giennoises.fr)).

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée au siège de la Communauté des Communes Giennoises, ainsi qu'à la préfecture du Loiret, et dans l'ensemble des communes membres de la CDG, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés pendant un an aux adresses suivantes : <https://www.democratie-active.fr/pluipdo-cc-giennoises/> et <https://www.legiennois.fr>. Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure d'enquête sont l'approbation du PLU de la Communauté des Communes Giennoises et l'approbation de 4 PDA sur les communes de Boismoreand, Saint-Brisson-sur-Loire et Saint-Gondon ou leur refus. Ces décisions seront formalisées par une délibération du Conseil Communautaire pour le PLU, et par arrêté préfectoral pour les PDA.



**L'Eclaireur le courrier**  
du Gâtinais du Loiret

**Le Journal de Gien**

(1) Offre réservée aux particuliers. Toutes rubriques sauf emploi.

## A/ Rédigez votre annonce (1 lettre par case, 1 case entre chaque mot)

6 LIGNES FORFAIT

Ligne 1

Ligne 2

Ligne 3

Ligne 4

Ligne 5

Ligne 6

Lignes supplémentaires : 1 € à la ligne

## B/ Choisissez votre rubrique

Auto  Immo Location  Immo Vente  Autre

Pour l'immo : n'oubliez pas la localisation du bien et le classement DPE

## C/ Choisissez votre formule et calculez le prix de votre annonce

	1 titre	2 titres	3 titres	Calculez le prix de votre annonce
* sur annonces.cfp@centrefrance.com accompagné de vos coordonnées.	<input type="checkbox"/> Le courrier du Loiret	<input type="checkbox"/> Le courrier du Loiret	<input type="checkbox"/> Le courrier du Loiret	
** obligatoire pour les mariages et rencontres	<input type="checkbox"/> L'Eclaireur du Gâtinais	<input type="checkbox"/> L'Eclaireur du Gâtinais	<input type="checkbox"/> L'Eclaireur du Gâtinais	
	<input type="checkbox"/> Le Journal de Gien	<input type="checkbox"/> Le Journal de Gien	<input type="checkbox"/> Le Journal de Gien	
1 semaine	5 €	9 €	12 €	..... €
2 semaines	9 €	13 €	15 €	..... €
3 semaines + 1 OFFERTE	13 €	15 €	18 €	..... €
Puce X		4 €		..... €
Cadre		6 €		..... €
Photo dans votre annonce*		10 €		..... €
Mention "Ecrire au journal"***		10 € + 2 lignes de texte		..... €

## BONUS AUTO OU IMMO

➔ 1 mois offert sur [centreammo.com](http://centreammo.com) OU [centreautos.com](http://centreautos.com)

TOTAL : ..... €

## D/ Indiquez vos coordonnées (2)

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. .... e-mail .....

### Paiement par carte bancaire

Nom ..... Prénom .....

Date de validité .....

Titulaire du compte ..... Signature obligatoire .....

### Par téléphone

0 825 818 818 Service 0,18 € / min + prix appel

Règlement par carte bancaire uniquement, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30

### Par mail [annonces.cfp@centrefrance.com](mailto:annonces.cfp@centrefrance.com)

Règlement par carte bancaire uniquement

### Par courrier

Envoyez le document rempli à :

**Centre France Publicité Service PAT**  
45, rue du Clos-Four - BP 90124  
63020 Clermont-Ferrand Cedex 2

Règlement par chèque à l'ordre de CFP ou par carte bancaire

(2) Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.